

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du MERCREDI 25 Septembre 1793, l'an 2<sup>e</sup>. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue St-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n<sup>o</sup>. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 20 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTAIGNE, Directeur de l'Abonnement, qui doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le premier Octobre prochain, sont invités à renouveler avant cette époque s'ils ne veulent point essuyer d'interruption.

### ÉTATS - UNIS D'AMÉRIQUE.

*De Philadelphie, le 19 juillet.*

TANDIS qu'il faut un tems immense & de longues négociations entre les despotes pour combiner les moyens d'appesantir les chaînes des hommes qu'ils regardent comme leur bétail, les vrais amis de la liberté s'entendent en un instant d'un bout de l'univers à l'autre pour la cause de l'humanité.

Voici le placard affiché dernièrement à Boston & dans les principales villes des Etats-Unis.

#### CIToyENS DES ETATS-UNIS,

Le patriotisme ne nous engage-t-il pas à secourir la France? Espérons de la liberté ne nous conviendrait-il pas d'aider une nation qui combat pour assurer sa liberté?

Deux mille de nos *riflemen* & de nos robustes chasseurs feraient une grande acquisition pour l'armée française, & un terrible fléau pour les ennemis de cette nation.

Etablisons une souscription, & l'on aura bientôt la somme nécessaire pour les encourager. Un semblable projet n'a pas besoin d'ébranler le gouvernement. Notre gouvernement est un gouvernement de paix; mais les Américains sont enthousiastes de la liberté. Pourquoi étouffer leurs sentimens à une époque si glorieuse? c'est le moment de prouver notre attachement à la grande cause du républicanisme.

Les souscriptions pour la levée de ces 2000 *riflemen* sont déjà plus que suffisantes, & ce corps va être formé & sera commandé par le brave colonel Barton. Le lieu du rendez-vous est à Providence, dans l'état de Rhode-Island, où ces braves alliés de la liberté s'embarqueront sous peu de jours & feront voile pour la France.

Lundi dernier l'anniversaire de la révolution française fut célébré avec les plus grands témoignages de joie dans cette ville & dans son port; il y eut un grand dîner à l'hôtel d'Osler, où les toasts suivans furent portés; nous ne citons que les principaux.

1<sup>o</sup>. Le jour.

2<sup>o</sup>. La république française.

3<sup>o</sup>. Victoire aux armes françaises sur les ennemis de la liberté.

4<sup>o</sup>. La liberté ou la mort.

5<sup>o</sup>. Que toutes les belles de France & d'Amérique puissent tisser un bonnet de la liberté pour leurs maris.

6<sup>o</sup>. Que les Etats-Unis deviennent un asyle pour tous les patriotes opprimés.

7<sup>o</sup>. Les droits de l'homme.

8<sup>o</sup>. A la mémoire de ceux qui sont morts en défendant la liberté.

9<sup>o</sup>. Liberté universelle du genre humain.

10<sup>o</sup>. Le 4 juillet 1776.

11<sup>o</sup>. A une révolution fondée sur les bons principes dans tout le monde.

12<sup>o</sup>. Honneur à ceux qui combattent avec énergie pour la cause de la liberté.

13<sup>o</sup>. Destruction du chapiteau corinthien de la société civilisée de M. Burke.

14<sup>o</sup>. A une révolution dans l'Amérique méridionale, & à la liberté des peuples qui l'habitent.

15<sup>o</sup>. Puissent tous les rois de l'Europe changer leurs couronnes contre des bonnets de la liberté.

### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 13 septembre.*

( Extrait de la gazette de la cour ).

Extrait d'une lettre du colonel sir James Murray, adjudant-général de l'armée de S. A. R. le duc d'York, à M. Henry Dundas, secrétaire d'état; de Lessertiers Hook, le 7 septembre.

#### M O N S I E U R,

Le départ du courrier ne me laisse que le tems d'avoir l'honneur de vous informer que, le 5 au matin, le général Freytag attaqua un poste de l'ennemi au village d'Arnecke. Il y a eu beaucoup de monde de tué, & on a pris 5 officiers & plus de 60 hommes.

Le jour suivant tous les postes de ce général furent attaqués par l'ennemi sorti en même-tems de la ville de Bergues & du camp de Cassel. Les troupes se conduisirent avec la plus grande bravoure, & repoussèrent l'ennemi à Wormhout,

Eskelbeck & dans plusieurs endroits; mais il s'est emparé de Bambecke, Rousbrugghie & Poperingue par la supériorité du nombre.

La perte de ces postes a mis le feld-maréchal dans la nécessité de se retirer pendant la nuit à Hondscote, où il se propose de camper aujourd'hui. J'aurai l'honneur de vous mander tous les autres détails, dès que j'en serai instruit.

Le 6 au soir, la garnison de Dunkerque fit une sortie. L'attaque principale fut dirigée sur la droite, où ils entreprirent un feu très-vif pendant quelque tems; mais le 14<sup>e</sup>. régiment d'infanterie, commandé par le major Ross, (le lieutenant-colonel Doyle étant malade) avec les régimens autrichiens de Starray & de Gordit, envoyés pour soutenir notre position de ce côté; les forcèrent à se retirer dans la ville. La conduite des troupes est digne de tout éloge.

Je suis fâché d'ajouter que notre perte est considérable; mais celle de l'ennemi est plus grande. Je joins ici l'état de ce que les Anglois ont souffert. La perte des Autrichiens est d'environ 150 hommes. Les Hessois n'ont presque pas donné.

C'est avec infiniment de regret que j'ajoute que le colonel Mosarif est blessé dangereusement. La mort d'un officier de tant de bravoure, d'activité & de talens, fera vivement sentir, & principalement dans les circonstances actuelles.

J'ai l'honneur d'être, &c. Signé. JAMES MURRAY.  
Un enseigne & 10 hommes tués, 5 officiers & 45 hommes blessés.

Dépêche du colonel James Murray, adjudant-général de l'armée du duc d'York; de Furnes, le 9 septembre.

MONSIEUR,

C'est avec le plus grand chagrin que j'ai l'honneur de vous informer des suites d'une attaque fait par l'armée françoise le 8 de ce mois, contre celle d'observation du général Freytag. Ce dernier étoit posté, comme j'ai eu l'honneur de vous mander à Hondscote, sa droite appuyée sur le canal, & sa gauche vers Leyrel.

L'ennemi l'avoit attaqué dès le soir précédent, & avoit été repoussé; mais ayant renouvelé ses attaques aujourd'hui sur tous les points, malgré les plus grands efforts de la bravoure des troupes & de l'habileté du général Walmoden qui les commandoit, il parvint à forcer le centre de la ligne. Le général s'est retiré derrière le petit canal qui va de Bullam à Steenkirk.

La perte a été très-considérable. S. A. R. n'en a pas encore reçu le compte ni aucun autre détail; plusieurs braves officiers ont été tués. On suppose que la perte totale des différentes actions peut aller à près de 15 cents, tant tués que blessés, ou prisonniers; celle de l'ennemi a été incontestablement plus grande. On leur a pris 2 ou 300 hommes & 3 pièces de canon. J'apprends que les Hanovriens ont perdu le même nombre de canons.

Le 7, S. A. R. envoya deux bataillons de Hessois pour soutenir le général Walmoden; mais trouvant ce secours insuffisant, il fut obligé de rassembler toutes ses forces, & d'abandonner sa position près de Dunkerque. On a laissé derrière soi trente-deux pièces de canon, & une partie des approvisionnemens n'ayant pas les moyens de les amener. L'armée marcha toute la nuit & campa le matin près d'Adinkerque.

Il paroît que pour cette entreprise, l'ennemi avoit rassemblé des forces, tant du pays d'alentour que des armées du Rhin & de la Moselle, & particulièrement de celles qui composoient le camp de César: il étoit commandé par le général Houchard, que les prisonniers assurent avoir été mortellement

blessé à Rexpoede; mais on ne peut dire quel degré de confiance on doit mettre dans cette nouvelle.

Dans la retraite de la nuit du 6, S. A. R. le prince Adolphe, ainsi que le feld-maréchal Freytag, furent quelque tems au pouvoir de l'ennem. Une patrouille de cavalerie qui devoit le porter en front ayant pris une autre route, ils vièrent dans le village de Rexpoede, à travers lequel une colonne devoit passer, mais il se trouva occupé par l'ennemi. S. A. R. fut légèrement blessé de coups d'épée à la tête & au bras. J'ai la satisfaction de pouvoir assurer qu'il n'y a aucune suite fâcheuse à en craindre. Le feld-maréchal fut blessé à la tête, & heureusement aussi légèrement; il a été cependant dans l'impuissance, depuis lors, de reprendre le commandement de l'armée. Le capitaine Oslar, un des aides-de-camp de S. A. R., est tué, & le capitaine Wangeheim blessé dangereusement.

S. A. R. & le feld-maréchal furent délivrés de cette situation par l'impétuosité & la présence d'esprit du général Walmoden, qui, s'apercevant que l'ennemi étoit maître de Rexpoede, rallia sur-le-champ un corps de troupes, l'attaqua sans hésiter, & le défit avec un grand carnage.

Je dois répéter que rien ne pouvoit surpasser la fermeté & la bonne conduite des troupes dans ces différentes actions. Le lieutenant-général William Erskine commandoit l'arrière-garde; on doit beaucoup à sa conduite & à sa science militaire.

L'ennemi fit une sortie pendant la nuit, & une autre dans la soirée du 8: il fut repoussé dans l'une & dans l'autre avec peu de perte de notre côté. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé JAMES MURRAY.

P. S. La cavalerie n'a presque point agi, la nature du pays l'en empêchant.

FRANCE.

NOUVELLES DES ARMÉES.

Place de Dunkerque.

Dans la retraite de l'ennemi, le paysans lui ont coupé un convoi de 104 bœufs: les magasins de Furnes, qui consistent en farine, avoine, foin, paille, &c. sont transportés à Dunkerque.

Voici l'état des bouches à feu, affûts, fers coulés & principaux effets; attirails & munitions remis dans les magasins de Dunkerque, provenans de la prise faite sur l'ennemi, après sa retraite de devant Dunkerque, dans la nuit du 8 au 9 septembre 1753.

38 canons de fer de 24 livres. — 3 mortiers de 9 pouces 4 lignes. — 18,000 boulets de 24 livres. — 800 bombes de 9 pouces 4 lignes. — 10 affûts de canon de siège, & leurs avant-trains, de 24. — 35 affûts marins, de 24. — 100 gargouilles à boulets & mitrilles, de 7. — 12,000 gargouilles vides, en papier, de 24. — 35 lanternes en cuivre, de 24. — 40 écouvillons pour mortiers & obusiers. — 1016 boîtes à mitrilles & grappes de raffin. — 24 réservoirs & tirebours. — 4 caissons à cartouches, d'infanterie. — 28 charriots à munitions. — 5 charrettes, *idem*. — 7 triquebales. — 2800 fusées à bombes. — 380 laines à feu. — 537 louchets. — 1714 pelles de fer. — 643 pioches à pic. — 132 haches. — 306 petites haches. — 42,000 sacs à terre. — 949 barils de poudre, pesant ensemble 86359 livres. — 2000 mèches. — 1200 planches de sapin. — 1300 valets ou bouchons de 24, en cordages. — 53 barres de fer, tant petites que grandes. — 3 bottes de fer. — 12 morceaux de vieux fer. — 36 civières. — 273 brouettes. — 6 maillets. — 31 dames. — 16 montans de grandes tentes de généraux. — 12 Tentes à huit hommes. — 2 fourches. — 97 serpes. — Une quantité considérable de harnois de chevaux.

Les cour  
pour le rec  
à seffrayer  
libre va leu  
taillons, les  
sition de P  
nemi; & les  
ce vœu si

Le tribu  
Antoine Ma  
Sermein-Du  
convaincu o  
les avoir es  
dans le par  
tonnés con  
communes.

Catherin  
convaincue  
a été cont  
exécutee di

Le conse  
niere requ  
tric, de B  
de Beaur  
avec sensibi  
& l'ardeur  
blimes, pr  
vous deman  
sera suivie

Deux de  
ayant tenu  
à l'admini  
minés.

Les citoy  
repousser l  
cette ville  
attach. men  
sentimens o

à l'accolade  
fiches de l  
cation aux

Les men  
tion font p  
ils s'éclairc  
& sollicite  
demandes

Une dé  
conseil sou  
des assem  
ciers qui s  
requisition  
seil l'envoi

Un me  
lié, qui d  
étoient ro  
de sages o  
les mesure

La com  
tée, & qu

De Paris, le 25 septembre.

Les cours coalisés éprouvent déjà des difficultés immenses pour le recrutement de leurs armées; mais elles commencent à seffrayer du nombre imposant de combattans que la France libre va leur opposer dans tous les points d'attaque. Les bataillons, les compagnies, les individus de la première réquisition de Paris, demandent avec instance de marcher à l'ennemi; & les autorités constituées veillent avec zelle à remplir ce vœu si général & si patriotique.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à la peine de mort Antoine Maillon, âgé de 40 ans, curé de la commune de Sermeir-Duplein, département de Saône & Loire, atteint & convaincu d'avoir détourné des jeunes gens de servir, de les avoir engagés, par des promesses d'or & d'argent, à passer dans le parti ennemi; d'avoir provoqué l'avilissement des autorités constituées, & fomenté des troubles dans plusieurs communes. Cette exécution a eu lieu lundi 23 septembre.

Catherine Ricard, veuve de Sarre, belle-mère de Petion, convaincue d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires, &c. a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, & exécutée hier à sept heures du soir.

## COMMUNE DE PARIS.

Du 23 septembre.

Le conseil voit défiler dans son sein les citoyens de la première réquisition des sections de Bonay, des Amis de la Patrie, de Bonne-Nouvelle, de la Croix-Rouge, de l'Arseuil, de Beaurepaire & de Marseille, dite de *Marat*. Il a remarqué avec sensibilité & admiration l'enthousiasme qui fait les héros, & l'ardeur qui assure les succès: on a entendu ces paroles sublimes, prononcées par un de ces jeunes guerriers: « *Nous vous demandons du pain, de la paille & des armes, & la république sera sauvée* ».

Deux déerteurs autrichiens venus pour prêter le serment, ayant tenu des propos inciviques, sont envoyés sur-le-champ à l'administration de police pour y être scrupuleusement examinés.

Les citoyens de la section populaire de Versailles viennent repousser l'odieuse inculpation qui a été faite aux habitans de cette ville, d'avoir voulu affamer Paris; ils exposent leur attachement non interrompu aux Parisiens; ils expriment les sentimens d'union & d'amitié qui les animent, & sont admis à l'accolade fraternelle. Le conseil arrête l'insertion aux affiches de leur adresse, & sur leur demande, la communication aux sociétés populaires.

Les membres du comité de sûreté générale de la convention sont passés au conseil un de leurs arrêtés, par lequel ils déclarent qu'ils ne recevront aucunes visites de solliciteurs & solliciteuses, & que les réclamans enverront par écrit leurs demandes & leurs observations (mention civique).

Une députation de la section du Mail demande que le conseil soumette à la censure des comités révolutionnaires & des assemblées générales de sections les officiers & sous-officiers qui seront nommés dans l'organisation de la première réquisition. Cette mesure est adoptée à l'unanimité, & le conseil l'envoie aux 48 sections pour être exécutés.

Un membre se plaint de ce que les jeux du palais de l'Égalité, qui devoient être fermés par un arrêté du conseil général, étoient ouverts; il demande des mesures coercitives. Après de sages observations, le conseil ne s'occupe rien, attendu que les mesures à prendre demandent du secret.

La commission du Temple annonce qu'elle s'est transportée, & qu'elle a remplacé une nourriture coûteuse par une

frugale & économique; qu'elle a aussi ôté l'argenterie & la porcelaine, pour y substituer des couverts d'étain & de la fayence. Elle ajoute qu'elle prendra des mesures pour empêcher que personne ne communique avec les déerteurs, & qu'ils soient obligés de se servir eux-mêmes.

Le conseil a ajourné à mercredi prochain le rapport général sur cet objet.

La cherté du bois a occupé quelque tems les momens & l'attention du conseil: sur l'observation de plusieurs membres, il a nommé des commissaires pour s'adjoindre à l'administration des subsistances, & s'occuper efficacement de la taxation ou diminution de ce combustible.

Un membre dénonce les porteurs d'eau, comme exigeant des prix excessifs, pour leur salaire, & empêchant les citoyens de porter leur eau eux-mêmes. (La police prendra à cet effet des mesures rigoureuses.)

On donne lecture du décret qui ordonne que les certificats de civisme accordés & à accorder par les conseils généraux des communes & municipalités, seront revus par les comités de salut public établis dans les différentes villes de la république, & à leur défaut, par un comité qui sera établi *ad hoc*, & composé de six membres pris dans les sociétés populaires.

Une lettre d'un capitaine du premier bataillon de Paris, venant du camp sous Lyon, annonce que l'attaque est un peu lente faute de munitions; elle fait part cependant de quelques avantages remportés par les républicains. — Renvoyé au comité de salut public & au ministre de la guerre.

Une députation de la société populaire de Tonnerre annonce qu'il y a eu de cruelles discussions dans cette ville entre les patriotes & les membres d'un club contre-révolutionnaire dit de *l'Hôpital*: plusieurs chauds patriotes sont tombés sous le fer assassin de ces scélérats, qui les ont attaqués avec l'avantage des armes. Elle ajoute qu'elle a été un peu consolée par les mesures sévères prises contre ces monstres par le comité de sûreté générale & le ministre de la justice; elle demande que tous les membres du club de *l'Hôpital* qui sont à Paris soient mis en état d'arrestation, pour qu'ils ne puissent s'échapper à la punition qui leur est due; elle demande, en outre, la médaille du 10 août. — Le conseil voit avec indignation les horreurs qui ont affligé les patriotes de la ville de Tonnerre; il prendra toutes les mesures nécessaires pour faire punir les coupables, & il accorde à la députation la médaille si justement méritée, & les honneurs de la séance.

Une députation de la section des Gravilliers est venue réclamer, pour la seconde fois, la liberté du prêtre Roux, incarcéré pour la seconde fois. Hébert, après avoir rappelé les pussions mortels qui ont fait chasser Jacques Roux des sociétés populaires des Cordeliers & des Jacobins, du corps électoral & enfin du conseil-général, qui l'ont dévoué à l'opinion publique comme homme suspect & très-dangereux, après avoir fait sentir combien les démarches que faisoit la section des Gravilliers pouvoient paroître le fruit de l'intrigue & de l'aveuglement des bons citoyens de cette section, requiert l'ordre du jour, motivé sur la loi. — Le conseil l'adopte à l'unanimité.

## CONVENTION NATIONALE.

( Présidence du citoyen Cambon ).

Séance extraordinaire du lundi 23 septembre, au soir.

Après avoir entendu un grand nombre de pétitionnaires auxquels la séance étoit destinée, la convention se fait donner lecture d'une dépêche de ses commissaires dans la Saint-Infé-

meure. On avoit signalé dans la Manche plusieurs bâtimens que l'on prenoit pour des frégates anglaises; on s'est trompé, c'étoient des navires chargés de blés pour la France: les marchés se garnissent; les contre-révolutionnaires sont arrêtés ou en fuite, & les administrations se renouvellent. Les représentans-députés vont parcourir les côtes pour connoître parfaitement nos moyens de défense.

A Panniers & à Saverdun, dans le département de l'Ariège, il s'étoit formé des attroupemens séditieux; on les a dissipés; 83 des mutins sont en arrestation. C'est Chaudron-Rouffeu, représentant-député, qui mande ce fait.

Des Anglois patriotes demandent à être exceptés de la loi qui frappe d'arrestation les étrangers. Renvoyé au comité de sûreté générale.

Châteauneuf-Randon écrit de Saint-Just près de Lyon, en date du 19 de ce mois, que les muscadins ont été forcés d'évacuer les montagnes & les gorges où ils étoient retranchés; trois cents d'entr'eux ont été saisis avec chevaux, effets & argent. Deux nouvelles sommations ont été faites, mais inutilement, à la ville rebelle; en conséquence, le bombardement a recommencé, & ne finira que lorsque les révoltés auront mis bas les armes & reconnu l'autorité nationale.

*Séance du mardi 24 septembre.*

Les représentans-députés dans les Ardennes, écrivent que ce département a déjà organisé huit bataillons de jeunes citoyens qui sont distribués dans les places de Givet & de Rocroy.

Pour juger quel est l'esprit qui domine à Bordeaux, il faut savoir que les émigrés, les prêtres réfractaires & les royalistes abondent dans cette ville; que les calomnies les plus absurdes & les plus atroces contre la convention y ont beaucoup de crédit; que les bruits les plus alarmans s'y répandent chaque jour; que les patriotes y sont persécutés, jetés dans des cachots; qu'on y parle de se donner aux Anglois; que les muscadins s'insurgent contre la loi de la réquisition; & que la cavalerie bordelaise est presque toute composée de ci-devant nobles, de ci-devant magistrats & de riches accapareurs. Baudot, représentant-député, qui mande ces faits de la Réole, ajoute que tout le département & même les fauxbourgs de Bordeaux manifestent des sentimens absolument contraires à ceux des habitans de la ville, & que la citadelle de Blaye est gardée par de braves républicains. — La convention charge son comité de salut public de lui faire, demain, un rapport sur la situation de Bordeaux.

Sur un rapport fait par Joannot, au nom du comité des finances, la convention décrète que, dans les départemens qui ont été arrêtés à la rébellion, les citoyens redevables de contributions, les acquéreurs & fermiers de biens nationaux, les notaires, greffiers, huissiers, officiers publics & autres qui sont débiteurs de la nation, & qui, en vertu de la loi du 2 juillet dernier, n'ont pu faire leurs paiements, seroient tenus de les faire dans les délais ordinaires prescrits par la loi, & qui commenceroient à courir à date de la publication du présent décret.

Julien annonce que les sans-culottes de Vienne, dans le département de la Drome, ont été à la rencontre des muscadins de Montbrison, & leur ont tué 20 hommes & fait 80 prisonniers, parmi lesquels se trouve un ci-devant marquis.

La levée des jeunes citoyens dans le département du Nord donne déjà 18 mille 815 hommes, pleins d'ardeur, intrépides

républicains, qui forment 20 bataillons prêts à marcher à l'ennemi.

Les représentans-députés, près l'armée de Pyrénées-Orientales, écrivent, en date du 18, que la veille, nos troupes du camp de Salces se sont portées sur trois colonnes, vers le camp ennemi d'où 6 mille Espagnols s'étoient détachés pour enlever le poste de Verney: 1500 républicains se sont précipités dans les retranchemens, & ont mis en fuite l'ennemi, qui emportant seulement 2 pieces de canon, nous a laissé 26 bouches à feu, toutes les tentes, munitions & effets, nous lui avons en outre enlevé une petite chapelle en argent que l'on envoie à la monnaie de Perpignan; plus, le desservant de ladite chapelle, un révérend père capucin, grand amonier de l'armée espagnole, que l'on transfère à Montpellier. Nous avons eu dans cette action 250 hommes tant tués que blessés; les ennemis comptent 400 morts, parmi lesquels se trouve le général Solano; un plus grand nombre de blessés, & 300 prisonniers, dont 20 officiers. Cessagne & Fabre, représentans-députés, ont payé de leur personne; le premier a une blessure à la main, & l'autre une forte contusion à la cuisse. Cette victoire décide du sort de la campagne; les Espagnols sont éloignés de Perpignan, & les communications sont rétablies entre cette ville & le camp de Salces.

Le conseil exécutif provisoire instruit la convention, 1°. qu'il a destitué le général Houchard, commandant de l'armée du Nord, & qu'il a nommé, pour le remplacer, le général Jourdan; 2°. qu'il a destitué le général Landremont, commandant de l'armée du Rhin, & nommé Delmas pour le remplacer; 3°. qu'il a destitué le général Chaubourg, commandant de l'armée de la Moselle, & nommé pour le remplacer le général Moreau.

Plusieurs membres demandent que le conseil-exécutif soit tenu de donner les motifs de ces destitutions. Duoy dit que Delmas, commandant d'un bataillon de la Côte-d'Or, s'est distingué par son intrépidité, & est excellent pour conduire la troupe au feu, mais qu'il ne fait pas un mot de géographie. Gémieux dit que cette nomination ne doit pas plus étonner que celle de Doppet, d'abord médecin, puis commandant d'une légion d'Allobroges, enfin général de l'armée des Alpes. En attaquant les nominations du conseil exécutif, les opinans sembloient aussi attaquer les destitutions. Billaut-Varennes observe que le comité de salut public a été consulté préalablement: « Houchard est destitué, dit-il, il est en état d'arrestation; il a trahi; Dunkerque est plus que jamais menacé: Houchard paiera de sa tête cette infamie: & périssent comme lui tous les généraux coupables! Si, en vingt-quatre heures, nous n'eussions pas renouvelé tout son état-major, la patrie auroit été en danger. Nous devons tout dire; l'armée de la Moselle vient d'être aussi la victime d'une horrible trahison. — Saint-André accuse Houchard de n'avoir pas fait porter l'armée du Rhin au secours de Mayence; il l'accuse, & presque tous les généraux, de donner dans un système fatal d'inertie & de morcellement, de calculer ce que la guerre peut leur produire, & de la traîner en longueur.

Après quelques débats, sur la motion de Duhem, la convention nationale charge le comité de salut public de lui faire demain un rapport concernant les généraux, & enjoint au conseil exécutif de joindre dorénavant à la liste des fonctionnaires nommés par lui, les noms, prénoms, qualités, services & demeures de ces fonctionnaires.